LE GROUPE
NOUVEAU PARIS POPULAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 JUILLET 2026

# ÉCOLES À 45 °C : LE NOUVEAU PARIS POPULAIRE MET LA VILLE DE PARIS EN DEMEURE POUR INACTION CLIMATIQUE

Après la canicule de juin 2026, qui a rendu des centaines d'écoles parisiennes impropres à l'accueil des enfants, **les élus du groupe Nouveau Paris Populaire adressent ce jour au maire de Paris une mise en demeure.** Ils lui donnent deux mois pour publier une programmation chiffrée et publique de rénovation thermique des 620 écoles publiques de la capitale. **C'est une première étape : si la Ville ne répond pas, un recours devant la justice administrative sera engagé.**

**En juin, des salles de classe parisiennes ont dépassé les 45 °C.** De nombreuses écoles ont fermé leurs portes, des enseignants ont exercé leur droit de retrait, des enfants ont été envoyés dans des musées. **Le maire de Paris a lui-même reconnu que la Ville n'en avait « pas encore assez fait ».**

Cette crise n'était pourtant une surprise pour personne : **la Ville de Paris connaît le risque depuis 2007.** La chambre régionale des comptes a récemment confirmé, dans un rapport sévère, qu'elle ne dispose toujours d'aucune programmation de rénovation de ses écoles, alors même que **les investissements consacrés à ce chantier ont été divisés par cinq entre 2017 et 2023.**

Ce n'est pourtant pas une question de moyens. La seule hausse de la taxe foncière décidée par la Ville en 2023 rapporte, en une seule année, six fois plus que ce que la Ville a consacré en neuf ans à la rénovation énergétique de ses écoles. Pire : **le budget voté cet été annule des crédits de rénovation votés et jamais utilisés, au moment même où le maire promet d'agir.**

**Le Nouveau Paris Populaire demande à la Ville de publier, sous deux mois, une véritable programmation avec un calendrier et un chiffrage précis de la rénovation de ses écoles,** établissement par établissement, ainsi que des mesures immédiates de protection pour l'accueil d'été et la rentrée. Cette mise en demeure constitue une première étape : **à défaut de réponse dans le délai imparti, le groupe saisira le tribunal administratif de Paris.**

**CE QU'IL FAUT RETENIR**

- **620 écoles publiques** parisiennes ; **200 seulement rénovées** (et sans résultat), selon la Ville elle-même
- Investissement dans la rénovation des écoles **divisé par 5 entre 2017 et 2023**
- **12 M€ inscrits** au budget supplémentaire 2026 pour l'adaptation climatique : de quoi équiper une seule salle de classe dans moins d'une école sur cinq (20 millions d'annulation de crédit en face)
- Au rythme actuel, **plus d'un siècle** serait nécessaire pour rénover l'ensemble du parc scolaire

*« Vingt ans de diagnostics, zéro programmation et des écoles absolument pas prêtes pour la chaleur. La Ville sait qu'il fait 45 degrés dans ses classes ; elle ne sait toujours pas dire quand, ni comment, ni avec quel argent elle compte agir. Ce n'est pas une question de moyens : la Ville en a. C'est une question de volonté. Nous lui donnons deux mois pour la trouver. »*

Émile Meunier, conseiller de Paris (coprésident du Nouveau Paris Populaire)